Décision 01-D-54 du 18 septembre 2001

relative à une demande de l'association des biologistes de la Marne concernant des pratiques mises en œuvre sur le marché des prestations d'analyses de biologie médicale par l'union départementale des mutuelles de la Marne et la société laboratoires d'analyses biologiques Gillard

Posted on: 18 septembre 2001 | Secteur(s) :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Association des biologistes de la Marne, six entreprises de laboratoires d'analyses médicales de la région rémoise
Dispositif(s)	Retrait de saisine (désistement) / classement

Entreprise(s) concernée(s)	Union départementale des mutuelles de la Marne, laboratoire d'analyses biologiques Gillard

Lire

le texte intégral de la décision
10.3 Ko